

métropole Grandlancy

# Le prix du mètre cube IL RÉSULTE DE L'ADDITION DE PLUSIEURS COMPOSANTES DONT LE DÉTAIL EST LE SUIVANT : 3,6531 € TTC

#### → FOURNITURE DE L'EAU \_ **-1,6496 €** Cette somme couvre les dépenses du service de l'eau de la Métropole du Grand Nancy dont le fonctionnement et la construction des ouvrages nécessaires au prélèvement de l'eau brute dans la Moselle, le traitement dans les usines et l'acheminement sous pression jusqu'au domicile, le suivi de la qualité, la gestion administrative, l'entretien du réseau, le service aux abonnés... → REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT \_1,0828 € Facturée aux abonnés raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement, elle finance le service de l'assainissement de la Métropole du Grand Nancy dont la construction et l'exploitation des équipements (réseaux et stations d'épuration), qui évacuent et épurent les eaux usées avant rejet dans le milieu naturel. → REDEVANCE POUR POLLUTION DOMESTIQUE 0.3500 € Cette redevance, perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau, permet d'aider les collectivités à financer les travaux de lutte contre la pollution : construction de bassins de dépollution, de stations d'épuration et toute action contribuant à améliorer la gestion des milieux aquatiques sur l'ensemble du Bassin Rhin-Meuse. → REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE Cette redevance, perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau, apparaît de façon indépendante dans la facture et n'est payée que par les habitants reliés au réseau d'assainissement. → REDEVANCE DE PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU \_ 0.0442 € Cette redevance, perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau, lui permet d'apporter son concours financier à des travaux de protection des ressources en eau sur le Bassin Rhin-Meuse. → VOIES NAVIGABLES DE FRANCE Cette redevance, perçue pour le compte de Voies Navigables de France, permet à l'État d'entretenir les voies navigables du territoire français. > contrevaleur prélèvement \_\_\_\_\_ 0.0198 € > contrevaleur rejet \_\_\_ - 0.0260 € → T.V.A La T.V.A est perçue au taux de 5,5 % sur les rubriques : fourniture de l'eau, redevance pour pollution domestique, redevance de prélèvement sur la ressource en eau et Voies Navigables de France (contrevaleur prélèvement) - 0,1135 € Et au taux de 10 % sur les rubriques : redevance d'assainissement, redevance pour

## L'abonnement annuel au service

INDÉPENDANT DE LA CONSOMMATION, IL EST CALCULÉ EN FONCTION DU DIAMÈTRE DU COMPTEUR :

modernisation des réseaux de collecte et Voies Navigables de France (contrevaleur rejet) \_\_\_\_0\_1342 €

## POUR UN DIAMÈTRE INFÉRIEUR À 20 MM (MAISON INDIVIDUELLE), IL EST DE 45,85 € TTC

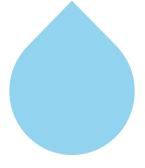
Pour les autres diamètres, voir le tableau ci-contre.

Son montant, dû par le titulaire du contrat, couvre la location du compteur d'eau, son remplacement en cas de dysfonctionnement ou vétusté, ainsi qu'une partie des charges inhérentes à la tenue du compte client comme le relevé de l'appareil de comptage ou la facturation.

TYPE DE COMPTEUR	PRIX T.T.C.
Diamètre 15 et 20 mm	45,85 €
Diamètre 30 mm	54,29 €
Diamètre 40 mm	73,03 €
Diamètre 50 mm	103,52 €
Diamètre 65 mm	121,04 €
Diamètre 80 mm	243,02 €
Diamètre 100 mm	324,28 €
Diamètre supérieur à 100 mm	597,08 €

### Les travaux et prestations 2022

	DESCRIPTION	UNITÉ	TARIF 2022		
TRAVAUX DE RACCORDEM	ENT AUX RÉSEAUX D'EAU ET/OU D'AS	SAINISSEMENT			
Travaux de raccordement au réseau d'eau et/ou d'assainissement	Travaux effectués à la demande expresse du client		Tarifs fixés selon les bordereaux des prix des marchés en vigueur majorés, au titre des frais d'instruction et des coûts de maîtrise d'oeuvre du Grand Nancy.		
DÉGRÈVEMENT POUR COLORATION DE L'EAU					
Dégrèvement dans le cas de coloration de l'eau distribuée aux abonnés	<ul> <li>Le réseau public de distribution de l'eau doit être à l'origine du problème</li> <li>Le phénomène de coloration doit exister pendant une période supérieure à 24 h</li> <li>La coloration doit être constatée par un agent des services de la Métropole du Grand Nancy</li> </ul>	Taux	<b>50</b> % de la part eau (applicable sur la durée de la coloration de l'eau distribuée)		
PRESTATIONS SUR COMPT	EURS D'EAU				
Remplacement de compteur	En cas de vol, perte ou détérioration et lorsque la responsabilité de l'abonné est engagée. Comprend le déplacement, la main d'œuvre et la fourniture des pièces (compteurs, raccords, clapets, module radio).		Tarifs fixés selon les bordereaux des prix des marchés en vigueur et tarifs en vigueur au Grand Nancy		
Jaugeage de compteur	À la charge de l'abonné si le jaugeage ne met pas en évidence de dysfonctionnement du compteur		Tarifs du jaugeage de compteur fixés selon les bordereaux des prix des marchés en vigueur, majorés des frais de dépose et repose du compteur		
Pénalité pour manœuvre illicite ou fraude	Lorsque la responsabilité de l'abonné ou du tiers est engagée	Forfait	<b>500 fois</b> la part de la Métropole du Grand Nancy du tarif de l'eau et de l'assainissement		
Location de compteur pour raccordement provisoire sur poteau d'incendie	Comprend le coût de location du compteur et la facturation de la consommation au tarif en vigueur (fourniture de l'eau, redevance d'assainissement et taxes pour le compte de tiers)	Forfait + abonnement compteur + consommation relevée	Forfait mise à disposition compteur provisoire de 27,17 € HT + tarif de l'abonnement annuel au prorata temporis + tarifs en vigueur		
Pénalité pour non restitution du compteur à l'issue de la période	Par jour de retard	Forfait	<b>5,34 €</b> HT		
Remplacement de module radio	Appliqué en cas de vol, perte ou détérioration et lorsque la responsabilité de l'abonné est engagée La prestation comprend : > la fourniture des pièces > le déplacement et la main d'œuvre		Tarifs fixés selon les bordereaux des prix des marchés en vigueur et tarifs en vigueur au Grand Nancy		



as salas resiminate ra prestation comprehi te u	[CHO][S][O(CH)][CH][MESS M [1][CH][CH][CH][O][MESS MAIN[CH][MESS MAIN[CH][MESS MESS MESS MESS MESS MESS MESS ME	neure	
	éplacement + l'intervention d'une durée inférieure ou égale à 1 l durant les heures ouvrées	L'heure	43,51 €
	du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h	L'heure	50,30 €
	du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h	L'heure	70,71 €
	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h	L'heure	61,48 €
tervention technique (heures d'intervention au-de		Effective	0., 10
	durant les heures ouvrées	L'heure	27,21 €
	du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h	L'heure	34 €
	du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h	L'heure	54,39 €
	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h	L'heure	45,14 €
	et l'intervention d'une durée égale ou inférieure à 1 heure. fuite > inspection télévisée > diagnostic en cas de pollution assainissement de type maison individuelle		
	durant les heures ouvrées	L'heure	87,04 €
	du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h	L'heure	93,83 €
	du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h	L'heure	114,22
	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h	L'heure	104,98 €
ervention d'expertise (heures d'intervention au-de	elà de la première heure)		
	durant les heures ouvrées	L'heure	70,71
	du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h	L'heure	77,52
	du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h	L'heure	97,91
	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h	L'heure	88,66
nformation sur le raccordement d'un bâtiment de	rvention d'un hydrocureur (1 véhicule + 2 agents) type immeuble, entreprise ou entrepôt durant les heures ouvrées	L'heure	206,70
	du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h	L'heure	220,30
	du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h	L'heure	
	da tariar da diritariorio di tiro EE il oti il	Lileure	261,10
	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h	L'heure	
ervention complexe (heures d'intervention au-del	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h		
ervention complexe (heures d'intervention au-del	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h		242,59
ervention complexe (heures d'intervention au-del	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h	L'heure	242,59
ervention complexe (heures d'intervention au-del	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h là de la première heure) durant les heures ouvrées	L'heure	242,59 130,54 144,14
ervention complexe (heures d'intervention au-del	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h <b>là de la première heure)</b> durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h	L'heure L'heure	242,59 130,54 144,14 261,10
	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h	L'heure L'heure L'heure	242,59 130,54 144,14 261,10 242,59
urniture de produit destructeur d'odeur	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h	L'heure L'heure L'heure L'heure	242,59 130,54 144,14 261,10 242,59 27,21
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h	L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure	242,59 130,54 144,14 261,10 242,59 27,21
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h  les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  > effectué dans le cadre de la présentation d'un projet	L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure	242,59 130,54 144,14 261,10 242,59 27,21
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant SAINISSEMENT NON COLLECTIF	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h  les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h	L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure	242,59 130,54 144,14 261,10 242,59 27,21 1,26
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant SAINISSEMENT NON COLLECTIF Intrôle de conception	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h  les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  > effectué dans le cadre de la présentation d'un projet de création d'une installation d'ANC neuve  > effectué dans le cadre de la présentation de travaux	L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure Le litre	242,59 130,54 144,14 261,10 242,59 27,21 1,26
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant SAINISSEMENT NON COLLECTIF entrôle de conception entrôle de bonne exécution	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h  les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  > effectué dans le cadre de la présentation d'un projet de création d'une installation d'ANC neuve  > effectué dans le cadre de la présentation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante  > effectué dans le cadre de la réalisation d'une installation d'ANC neuve  > effectué dans le cadre de la réalisation de travaux obligatoires	L'heure L'heure L'heure L'heure Le litre Le litre Forfait	242,59 (130,54 (144,14 (152,59) (152,59 (152,59) (152,59 (152,59) (152,59) (152,59 (152,59) (152,59) (152,59) (152,59)
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant SAINISSEMENT NON COLLECTIF untrôle de conception untrôle de bonne exécution untrôle diagnostic d'une installation d'ANC existante ou ntrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h  les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  > effectué dans le cadre de la présentation d'un projet de création d'une installation d'ANC neuve  > effectué dans le cadre de la présentation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante  > effectué dans le cadre de la réalisation d'une installation d'ANC neuve  > effectué dans le cadre de la réalisation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante	L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure Le litre Le litre Forfait	242,59 (130,54 (144,14 (152,59) (152,59 (152,59 (152,59 (152,59) (152,59) (152,59 (152,59) (152,59) (152,59 (152,59) (
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant SAINISSEMENT NON COLLECTIF entrôle de conception entrôle de bonne exécution entrôle diagnostic d'une installation d'ANC existante ou ntrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h  les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  > effectué dans le cadre de la présentation d'un projet de création d'une installation d'ANC neuve  > effectué dans le cadre de la présentation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante  > effectué dans le cadre de la réalisation d'une installation d'ANC neuve  > effectué dans le cadre de la réalisation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante  Effectué dans le cadre d'un contrôle périodique obligatoire	L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure Le litre Le litre Forfait Forfait	242,59 130,54 144,14 1261,10 242,59 27,21 1,26 1108,80 176,16 176
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant SAINISSEMENT NON COLLECTIF  entrôle de conception entrôle de bonne exécution entrôle diagnostic d'une installation d'ANC existante ou entrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien entrôle de conformité entrôle de conformité	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h  les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  > effectué dans le cadre de la présentation d'un projet de création d'une installation d'ANC neuve  > effectué dans le cadre de la présentation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante  > effectué dans le cadre de la réalisation d'une installation d'ANC neuve  > effectué dans le cadre de la réalisation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante  Effectué dans le cadre d'un contrôle périodique obligatoire	L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure Le litre Le litre Forfait Forfait	242,59 ( 130,54 ( 144,14 ( 261,10 ( 242,59 ( 27,21 ( 1,26 (  108,80 (  76,16 (  Tarif selon liprix du mari
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant SAINISSEMENT NON COLLECTIF  ontrôle de conception  ontrôle diagnostic d'une installation d'ANC existante ou ntrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien ontrôle de conformité ais d'analyse ais de contre-visite	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h  les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  > effectué dans le cadre de la présentation d'un projet de création d'une installation d'ANC neuve > effectué dans le cadre de la présentation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante > effectué dans le cadre de la réalisation d'une installation d'ANC neuve > effectué dans le cadre de la réalisation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante  Effectué dans le cadre d'un contrôle périodique obligatoire  Effectué dans le cadre d'une vente	L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure Le litre Le litre Forfait Forfait	242,59 ( 130,54 ( 144,14 ( 261,10 ( 242,59 ( 27,21 ( 1,26 (  76,16 (  76,16 (  Tarif seton I prix du mare 54,39 (
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant SAINISSEMENT NON COLLECTIF  ontrôle de conception  ontrôle diagnostic d'une installation d'ANC existante ou ntrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien ontrôle de conformité ais d'analyse ais de contre-visite  nction financière (en vertu de l'article L1331-1	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h  les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  > effectué dans le cadre de la présentation d'un projet de création d'une installation d'ANC neuve > effectué dans le cadre de la présentation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante > effectué dans le cadre de la réalisation d'une installation d'ANC neuve > effectué dans le cadre de la réalisation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante  Effectué dans le cadre d'un contrôle périodique obligatoire  Effectué dans le cadre d'une vente	L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure Le litre Le litre Forfait Forfait	242,59 ( 130,54 ( 144,14 ( 261,10 ( 242,59 ( 1,26 (  1,26 (  108,80 (  76,16 (  Tarif seton le prix du marc 54,39 ( 108,80 (  108,80 (
urniture de produit destructeur d'odeur urniture d'absorbant SAINISSEMENT NON COLLECTIF  entrôle de conception entrôle de bonne exécution entrôle diagnostic d'une installation d'ANC existante ou ntrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien entrôle de conformité ais d'analyse	les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  là de la première heure)  durant les heures ouvrées  du lundi au vendredi entre 17 h et 22 h ou le samedi entre 7 h et 22 h  du lundi au dimanche entre 22 h et 7 h  les dimanches et jours fériés entre 7 h et 22 h  > effectué dans le cadre de la présentation d'un projet de création d'une installation d'ANC neuve > effectué dans le cadre de la présentation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante > effectué dans le cadre de la réalisation d'une installation d'ANC neuve > effectué dans le cadre de la réalisation de travaux obligatoires de réhabilitation d'une installation existante  Effectué dans le cadre d'un contrôle périodique obligatoire  Effectué dans le cadre d'une vente  Suite à l'exécution non conforme d'une installation neuve ou réhabilitée > d'un contrôle de bonne exécution	L'heure L'heure L'heure L'heure L'heure Le litre Le litre Forfait Forfait	261,10 (242,59)))))))))))))